

Bonjour à tous,

Le club des Cigognes de Tarbes vous invite pour sa randonnée cyclo le Samedi 25 Mai 2024 à SOUES.

Inscriptions à partir de 12H30, au kiosque du Lac de Soues situé Bd. Juliot Curie.

Départs à partir de 13H.

3 circuits au programme, 40km Dénivelé+ 587m, 55km D+ 688m et 79km D+ 1014m.

Cette randonnée est ouverte à tous les cyclotouristes affiliés ou non à une fédération de cyclisme.

Ravitaillement commun pour les 3 circuits au centre du village de Moulédous.

Chaque participant est tenu de respecter le code de la route, le port du casque est vivement conseillé.

Une participation de 4€ comprenant le ravitaillement & le casse-croûte à l'arrivée (au Kiosque du Lac de Soues) sera demandée à chaque participant, gratuit pour les – de 18 ans.

Comptant sur une participation active de votre club.

Le président Bruno Androuin.



RANDONNEE CYCLO DES CIGOGNES DE TARBES SAMEDI 25 MAI 2024

INSCRIPTIONS: A partir de 12H30, Kiosque du Lac de Soues à SOUES 65430.

CIRCUITS: Trois circuits :

Vert 42km -D587+

Bleu 56km -D688+

Rouge 70km -D928+

ORGANISATION:

Réception et inscriptions à partir de 12H30 -Kiosque du Lac de Soues.

Ravitaillement à MOULEDOUS pour tous les circuits.

Casse-croûte avec participation de 4€ pour tous à l'arrivée à SOUES

Remise des récompenses et pot de l'amitié à partir de 16H30

En cas d'URGENCE : 18(Pompiers) ou 112 ou Samu 15

En cas de petits problèmes : 06.33.31.78.01

RANDONNEE SOUMISE AU REGLEMENT DE LA FFCT

ARTICLE 1 :

Une autorisation parentale sera exigée pour tous les mineurs non accompagnés.

ARTICLE 2 :

Chaque participant se considérera comme étant en excursion personnelle. Il devra se conformer aux prescriptions du code de la route et aux arrêtés municipaux des localités traversées.

ARTICLE 3 :

Chaque participant devra être assuré par des garanties conformes aux dispositions des articles L.321-1 et L331-9 du code du sport et devront attester être en condition physique suffisante pour effectuer le parcours choisi.

ARTICLE 4 :

Cette randonnée cyclotouriste n'est pas une compétition, il ne sera publié aucun temps ni classement. Le port du casque est vivement recommandé.

ARTICLE 5 :

L'inscription est ouverte à tous les cyclotouristes licenciés ou non de la Fédération Française de Cyclotourisme. Le prix des prestations, ravitaillement casse-croûte et boissons, est de 4€.

ARTICLE 6 :

Le seul fait de participer entraîne l'acceptation du présent règlement.

En cas d'urgence Téléphone : 18 ou 112 ou SAMU 15